

Poitiers, 4 juillet 2022



Alain PICHON

Président du Département
de la Vienne

Ancien Président
de l'Association des Maires
de la Vienne

Ancien Maire

Ancien Président
de Communauté de Communes

Le Département, *échelon essentiel* pour reconstruire une République de la confiance

Les récentes élections ont dessiné les contours de la gouvernance de notre pays pour les cinq prochaines années. Il faut des consensus et des alliances car nos territoires ne supporteront pas l'immobilisme. Ce serait dramatique pour l'avenir.

Nous sommes face à deux crises majeures de la cinquième République, auxquelles nous devons répondre.

Une crise démocratique d'abord car l'abstention n'a jamais été aussi forte et le rejet de la politique et de ceux qui la composent, jamais aussi grand. Les trois quarts des 18-24 ans se sont abstenus pour les élections législatives, c'est une défaite collective. La politique ne représente plus ce pour quoi elle existe : **administrer la vie en collectivité et penser la société de demain**. Elle est aujourd'hui aux antipodes de ce qu'elle doit être, en étant davantage source de conflit qu'un outil de dialogue.

Une crise territoriale ensuite qui ne cesse de s'amplifier, les territoires ruraux s'opposent aux territoires urbains. La ruralité trop souvent abandonnée s'est exprimée. Là où il n'y a plus d'avenir perceptible par le plus grand nombre, c'est finalement la République qui recule.

L'échelon départemental est celui des solutions. Le Département, collectivité de proximité, donne la parole aux concitoyens. Avec la commune, ce sont deux échelons indispensables à la démocratie locale. Un temps décrié, de nombreux responsables politiques ont voulu remettre en cause leurs compétences et leur existence. La loi NOTRe de 2015, supprimant la clause générale de compétence, a été un couperet. Les conséquences sur l'autonomie fiscale, les restes à charge des compétences obligatoires et les non-compensations par l'Etat sont dramatiques pour leur avenir.

La crise Covid a renforcé cet échelon dans son **action de proximité**. Nous avons été actifs, réactifs et inventifs pour nos habitants ! Le Conseiller Départemental vit sur le territoire, y travaille. Ce n'est pas un professionnel de la politique. Il est utile à la République et à la démocratie de proximité.

Le Département est présent sur les territoires, notamment, par ses compétences de solidarité. Dans la Vienne, les Maisons des Solidarités sont des lieux de proximité qui répondent à des besoins urgents. L'Etat, dans de nombreux départements, l'a bien compris puisqu'il s'est appuyé sur cette présence pour y implanter ses Maisons France Services. Les Départements sont les garants de l'équilibre territorial. **Nous agissons, par nos compétences, dans le quotidien des habitants, à tous les âges de la vie.** Nous sommes les premiers partenaires des collectivités dans leurs projets, les premiers soutiens de la vie associative locale.

Pour répondre aux inquiétudes de la ruralité, **nous devons rassurer nos concitoyens** et accompagner toujours mieux celles et ceux qui, éloignés de l'emploi, éloignés des centres de décision, se sentent abandonnés, laissés pour compte, face à un monde urbain qui mobilise les attentions.

J'appelle l'Etat à se servir des Départements et de leurs élus pour construire ses politiques, pour retrouver le sens du terrain, insuffler de nouvelles ambitions dans les territoires et pour la France. La verticalité du pouvoir doit être inversée, Paris doit s'inspirer des initiatives locales pour développer des politiques nationales.

Face à ces murs qui empêchent la République d'avancer, créons les liens pour retrouver la confiance en redonnant de la liberté et du pouvoir aux territoires. La décentralisation tant promise n'a pas eu lieu.

Nous devons retrouver confiance en la République, confiance en la politique, confiance en la puissance publique. Nous rapprocherons ainsi le citoyen de la décision publique en le remettant au centre du jeu. **Le Département est l'échelon essentiel pour relever ces défis.**

Contact

Paul-Antoine Tixier

☎ 06 61 65 12 78

✉ patixier@departement86.fr